

Centre de Nouméa

--

OCEANOGRAPHIE

--

LA PECHE A LA PALANGRE EN NOUVELLE-CALEDONIE EST-ELLE VIABLE ?

par

J.P. HALLIER

--0--

Depuis plusieurs dizaines d'années les eaux qui entourent la Nouvelle-Calédonie sont fréquentées par les palangriers, principalement ceux du Japon et de Taïwan. Récemment, la création d'une Zone Economique Exclusive (Z.E.E.) autour de la Nouvelle-Calédonie, a exclu les palangriers taïwanais de la zone des 200 milles marins.

L'existence de cette pêcherie proche de nos côtes a suscité quelques projets locaux de développement d'une pêche similaire. Le projet le plus anciens, COPESCAL, qui prévoyait le recours à des palangriers taïwanais n'a jamais vu le jour. Un nouveau projet est actuellement à l'étude dans le cadre de la restructuration de la société POLYPECHE.

POLYPECHE

Cette société, installée à Thio en 1982, devait se consacrer pour l'essentiel à la capture d'appât vivant pour la revente aux canneurs japonais qui fréquentent la Z.E.E. de Nouvelle-Calédonie d'octobre à mars. Le reste de l'année, l'activité devait s'orienter vers la pêche des thonidés et marlins à la canne, à la traîne et à la palangre et la pêche des vivaneaux. Pour des raisons diverses, cette société s'est installée à Thio sur la côte "EST" alors que les ressources en appât dans cette région sont moindres que dans toutes les autres régions de la Nouvelle-Calédonie, les îles Loyauté mis à part. De plus, pendant la saison de pêche 1982-83, seulement trois canneurs japonais ont fréquenté notre zone (en novembre et en décembre) pour un total de 37 jours de pêche. C'est l'effort de pêche le plus faible observé depuis 1978.

Pour ces différentes raisons, "Polypêche" a décidé en 1983 de reviser ses objectifs, en particulier, en envisageant de se tourner vers la pêche à la palangre.

Evolution de la pêche à la palangre

Ce type de pêche est actuellement en déclin. Celui-ci est notable en ce qui concerne la pêche japonaise dans la Z.E.E. de Nouvelle-Calédonie (Figure 1). De plus cette pêche a tendance à exploiter des poissons trop âgés, d'où une perte de production potentielle en

terme de rendement par recrue. Actuellement, elle est pratiquée par près de 3.000 palangriers de 200 à 600 TJB (pour l'essentiel asiatiques : Japon, Corée, Taïwan), et représente 25 % des prises totales de thons tropicaux (30 % de celles d'albacore, 90 % de celles de patudo). Elle est responsable de 24 % des prises du Pacifique, 50 % de celles de l'océan Indien et 19 % de celles de l'Atlantique. (Pianet, sous presse).

Cette pêche s'est beaucoup transformée au cours des trente dernières années et ces changements ont abouti à la division de cette activité en deux catégories. D'une part, des palangriers, de plus en plus souvent coréens et taïwanais pêchant pour le marché de la conserve; l'espèce cible est dans ce cas le germon (Bour *et al.*, 1982) car celui-ci obtient les meilleurs prix. D'autre part, des palangriers, presque exclusivement japonais, pêchant pour le marché du sashimi qui exige des poissons (surtout thon rouge, albacore, patudo et marlins) d'excellente qualité, congelés à très basse température (- 50 à - 60°C).

La consommation de fuel par tonne de thons pêchés à la palangre est trois fois plus élevée qu'avec la canne et six fois plus qu'avec la senne (Kearney, 1979). Aussi, il est raisonnable de penser que ce type de pêche a moins bien supporté que les autres, l'augmentation considérable des prix du carburant de ces dix dernières années.

Une autre caractéristique de cette pêche qui nuit à son développement concerne les conditions de travail, monotones et pénibles. La pose d'une palangre de 2.700 hameçons dure en moyenne 5h.30 ; elle peut débuter très tôt le matin vers 2 ou 3 heures. Après 5h.30 de dérive, le relevage occupe l'équipage pendant 10 à 12 heures. Ensuite la même séquence de pose - dérive - relevage est répétée (Muyard, 1982).

Comme on peut s'en rendre compte de nombreuses difficultés assaillent ce type de pêche. Mais la société "Polypêche" n'est pas dépourvue d'atouts pour répondre à ces difficultés.

Les atouts de "Polypêche"

POLYPECHE possède la structure financière et les installations frigorifiques qui peuvent lui donner l'accès au marché japonais du sashimi. En effet, 49 % du capital de la société appartient à YAMAGEN SUISAN Co. Ltd, société japonaise, spécialement constituée pour participer à "Polypêche". Elle rassemble entre autres des professionnels de la pêche et du commerce du poisson.

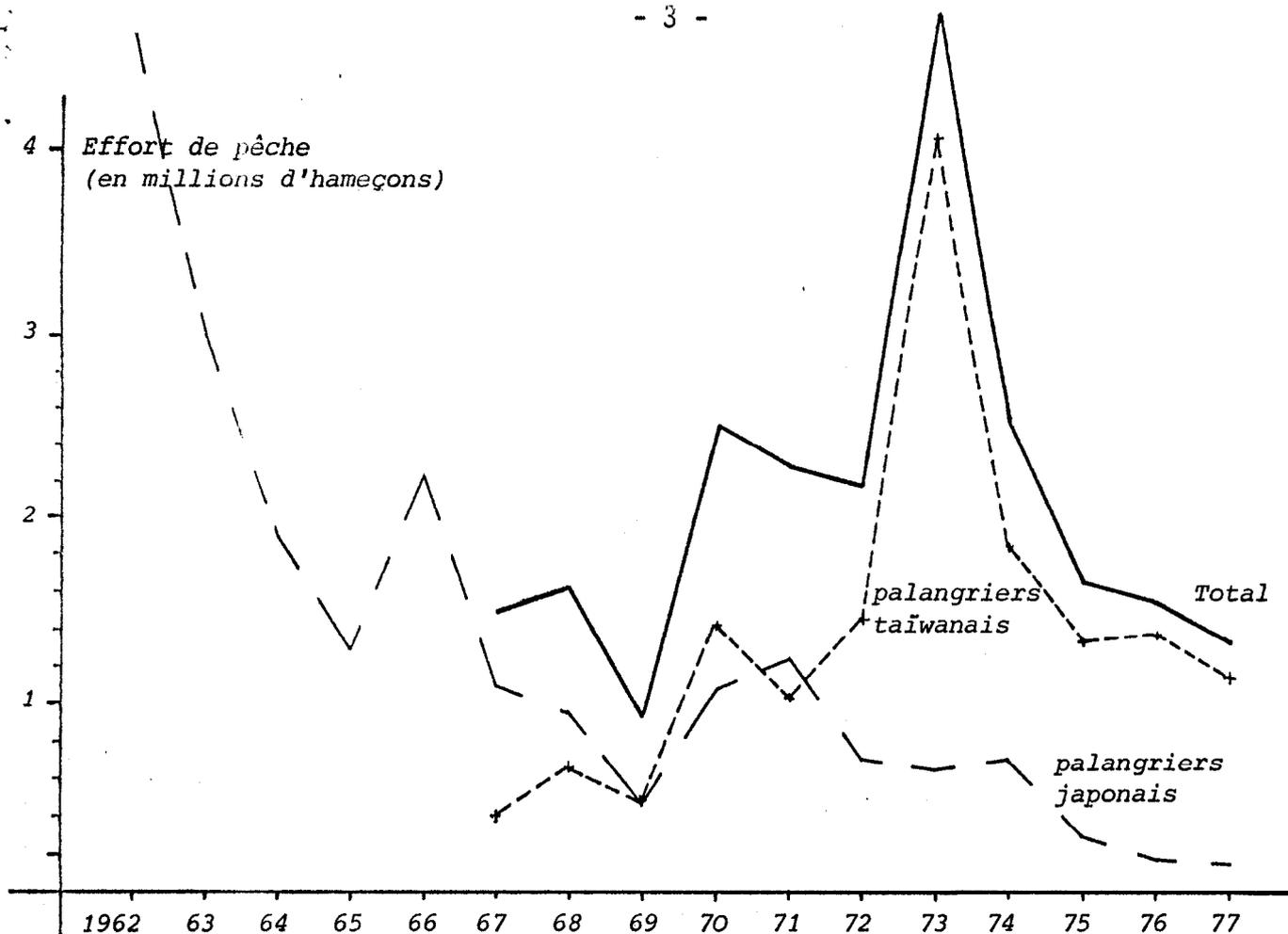


Figure 1 : Effort de pêche des palangriers dans la Z.E.E. de Nouvelle-Calédonie de 1962 à 1977 (C.P.S., 1981).

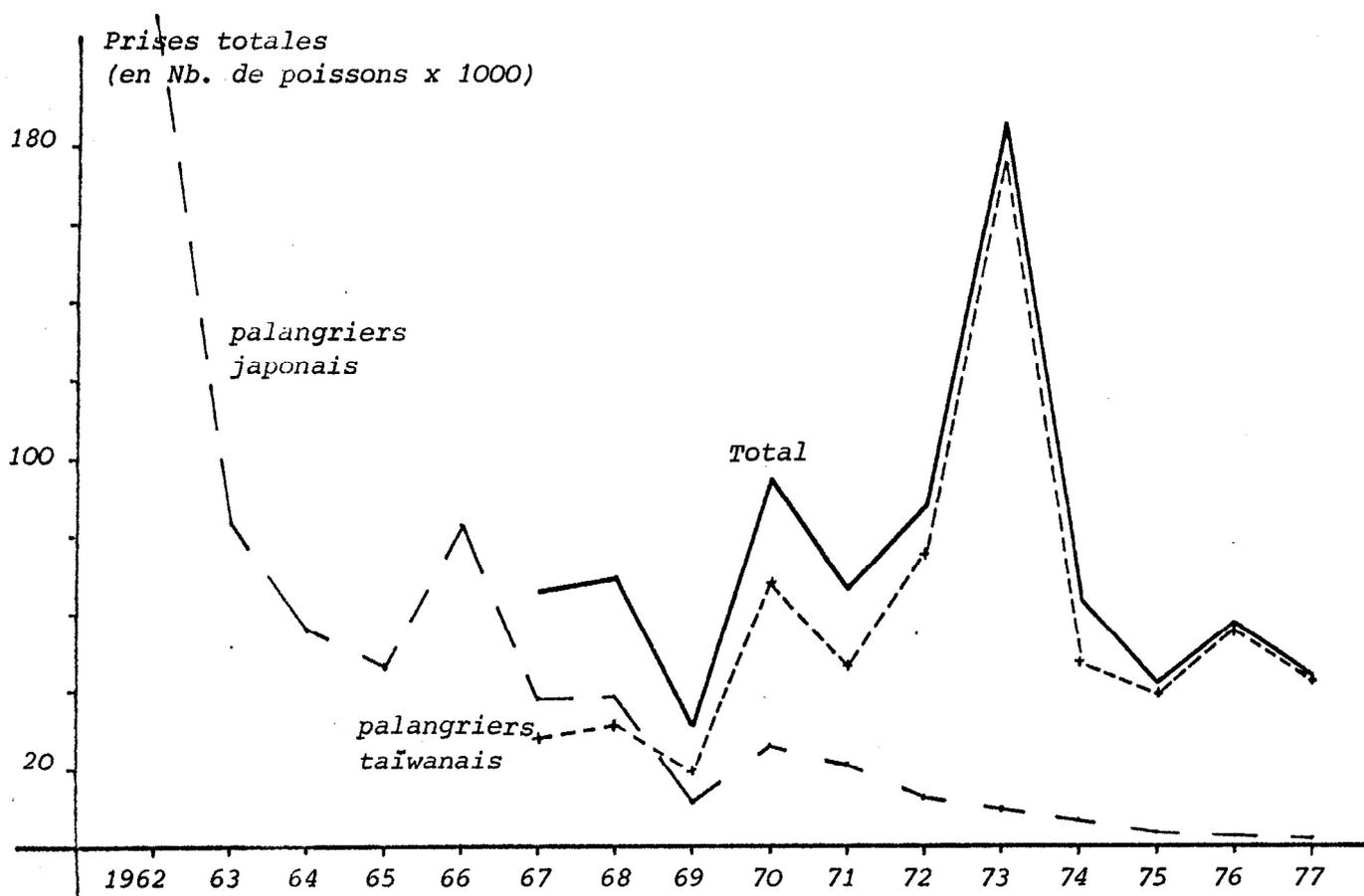


Figure 2 : Prises totales des palangriers dans la Z.E.E. de Nouvelle-Calédonie de 1962 à 1967 (C.P.S., 1981).

Dans le cadre du premier projet "Polypêche", il était prévu d'exporter les thons, les marlins et les vivaneaux vers le Japon après congélation à - 55°C. Aussi un complexe frigorifique (chambre réfrigérée pour la préparation du poisson à - 5°C, tunnel de congélation à - 55°C d'une capacité de 5 tonnes jour, entrepôt à - 55°C d'une capacité de 150 tonnes) a été construit près du port de Thio. Il ne manque que les installations portuaires idoines pour l'accostage des palangriers (bateaux de 100 à 300 TJB et de 3 m. de tirant d'eau). Les palangriers japonais qui seraient achetés par "Polypêche" auraient également à bord des possibilités de congélation et de conservation des poissons à très basse température.

La pêche à la palangre dans les eaux de la Nouvelle-Calédonie

L'étude des données de pêche provenant de statistiques publiées par les japonais et les taïwanais montre les principales caractéristiques de cette pêche dans la région.

Les données japonaises comprennent les estimations mensuelles du nombre de poses de ligne et d'hameçons et des prises par espèces en nombre de poissons pour chaque carré de 5° de côté en détaillant la classe de taille du bateau et le type d'appât utilisé. Les espèces sont : le thon rouge du Nord, le thon rouge du Sud, le germon, le thon obèse ou patudo, le thon jaune ou albacore, l'espadon, le marlin rayé, le marlin bleu, le marlin noir, le voilier et la bonite ou listao.

Les données taïwanaises comprennent les estimations trimestrielles du nombre d'hameçons, des prises par espèces en nombre de poissons et en poids (Kg), de la c.p.u.e. et du poids moyen par espèce (en Kg) pour chaque carré de 5° de côté. Les espèces distinguées sont : le germon, le thon obèse ou patudo, le thon jaune ou albacore, le thon rouge, la seriole, l'espadon, le marlin rayé, le marlin bleu, le marlin noir, le voilier, la bonite ou listao, les requins et les divers.

Les données des palangriers coréens ne sont pas disponibles.

Les données officielles japonaises et taïwanaises sont accessibles par carré de 5° de côté, une échelle trop grossière pour apprécier l'état de la pêche dans la Z.E.E. de Nouvelle-Calédonie. Mais Klawe (1978) et le Programme "bonite" de la Commission du Pacifique Sud (Anonyme, 1981) ont calculé la répartition de ces prises pour chacune des zones économiques

exclusives de la région, pour chaque espèce et chaque mois de 1972 à 1976 dans le document de Klawe et de 1962 à 1977 dans celui de la C.P.S. (les données taïwanaises ne sont données qu'à partir de 1967). Pour l'essentiel, ce seront les données utilisées dans ce rapport.

L'effort de pêche et les prises par espèces des palangriers japonais de 1962 à 1977 apparaissent dans le Tableau 1 et celles des palangriers taïwanais de 1967 à 1977 dans le Tableau 2.

Ces deux tableaux illustrent d'une part, le déclin très important et très rapide de la pêche japonaise et d'autre part, le remplacement partiel des palangriers japonais par des taïwanais. L'effort japonais en nombre d'hameçons posés est passé de 1.1 à 0.17 millions de 1967 à 1977 (de 1962 à 1967 la diminution avait été de 76 %), pendant la même période celui de Taïwan a crû de 0.40 à 1.15 millions. Les fluctuations de l'effort de pêche du Japon et de Taïwan apparaissent sur la Figure 1, et celles des prises totales sur la Figure 2.

Les pourcentages des différentes espèces pêchées pendant les périodes considérées montrent une différence sensible dans la composition des prises pour le germon * (67 % du total des prises exprimé en nombre de poissons pour les japonais contre 86 % pour les taïwanais), le marlin rayé * (7 % contre 0.6 %) et l'albacore * (16.3 % contre 9.4 %). En moyenne, les espadons, marlins et voiliers ont représenté 20 % des prises des palangriers japonais de 1967 à 1977 contre 1.7 % de celles des taïwanais pour la même période.

La distribution des pourcentages des principales espèces dans les prises annuelles japonaises et taïwanaises apparaît dans les Tableaux 3 et 4.

* La liste des noms communs et scientifiques des principales espèces de poissons apparaissant dans cette étude est donnée en annexe.

TABEAU 1 : Efforts (en 100 hameçons) et Prises (en nombre de poissons) des palangriers japonais (1962-77) dans la Z.E.E. de Nouvelle-Calédonie.
(source : Commission du Pacifique Sud, 1981).

Année	Hameçons (x 100)	Thon rouge	Germon	Patudo	Albacore	Espadon	M. rayé	M. bleu	M. noir	Voilier	Listao	Autres thonidés	Total
1962	46 350	38	146 859	7 683	41 888	1 484	9 449	2 087	807	1 584	626		212 505
1963	30 420	46	57 117	3 450	11 579	1 246	7 417	1 427	548	1 349	173		84 352
1964	19 100	7	35 817	2 339	12 309	493	3 121	1 049	368	960	173		56 636
1965	12 920	15	33 783	1 546	5 380	645	2 740	469	197	618	529		45 922
1966	22 660	10	63 527	2 227	10 751	1 136	3 000	769	372	1 297	230		83 319
1967	11 030	7	26 895	1 544	5 111	489	989	337	138	687	1 845		38 042
1968	9 650	1	33 310	885	1 725	613	747	221	63	184	117		37 866
1969	4 820	4	6 759	943	1 868	743	953	117	76	218	72		11 753
1970	10 840		14 501	739	4 599	621	3 463	741	204	752	341		25 961
1971	12 480		9 003	826	3 991	918	4 194	859	261	624	64		20 740
1972	7 200		4 777	620	2 051	674	3 192	331	169	388	36		12 238
1973	6 610		2 894	807	1 767	443	3 129	284	192	129	143		9 788
1974	7 050	1	1 448	477	1 753	757	1 535	173	96	198	28		6 466
1975	2 920		374	188	875	374	984	110	76	92	3		3 076
1976	1 720	2	767	218	529	215	324	63	20	24	4		2 166
1977	1 690		150	174	267	128	647	59	43	28	4		1 500
TOTAL	207 460	131	437 981	24 666	106 443	10 979	45 884	9 096	3 630	9 132	4 388		652 330

TABLEAU 2 : Efforts (en 100 hameçons) et Prises (en nombre de poissons) des palangriers taïwanais (1967-77) dans la Z.E.E. de Nouvelle-Calédonie.

(source : Commission du Pacifique Sud, 1981)

Année	Hameçons (x 100)	Thon rouge	Germon	Patudo	Albacore	Espadon	M. rayé	M. bleu	M. noir	Voilier	Listao	Autres thonidés	Total
1967	4 020	6	27 240	323	239		99	42	1				27 949
1968	6 560	2	28 284	633	1 454	120	165	150	12	27		150	30 997
1969	4 710		15 356	508	2 368	19	85	209	7	22		495	19 069
1970	14 340	48	57 330	1 616	7 865	165	528	840	37	45		8	68 482
1971	10 450		40 761	1 390	3 479	207	244	309	58			6	46 454
1972	14 710	95	66 396	1 655	5 879	190	598	384	105	60			75 362
1973	40 960	330	147 982	5 707	19 165	419	1 053	506	107	129			175 398
1974	18 430	58	41 237	1 454	3 442	319	142	800	74	29			47 555
1975	13 380	1	29 474	694	7 745	208	319	211	73	11		1	38 737
1976	13 880	221	48 716	1 595	3 540	232	368	187	48	370	463		55 740
1977	11 470	9	37 372	652	3 887	77	281	140	9	52	109		42 588
TOTAL	152 910	770	540 148	16 227	59 063	1 956	3 882	3 778	531	745	572	660	628 332

TABLEAU 3 : Distribution des principales espèces pêchées par les palangriers japonais dans la Z.E.E. de Nouvelle-Calédonie de 1962 à 1977 (en % du nombre total de poissons).

Année	Germon	Patudo	Albacore	Espadon	M. rayé	M. bleu	M. noir	Voilier
1962	69.1	3.6	19.7	.7	4.4	1.0	.4	.7
1963	67.7	4.1	13.7	1.5	8.8	1.7	.6	1.6
1964	63.2	4.1	21.7	.9	5.5	1.9	.6	1.7
1965	73.6	3.4	11.7	1.4	6.0	1.0	.4	1.3
1966	76.2	2.7	12.9	1.4	3.6	.9	.4	1.6
1967	70.7	4.1	13.4	1.3	2.6	.9	.4	1.8
1968	88.0	2.3	4.6	1.6	2.0	.6	.2	.5
1969	57.5	8.0	15.9	6.3	8.1	1.0	.6	1.9
1970	55.9	2.8	17.7	2.4	13.3	2.9	.8	2.9
1971	43.4	4.0	19.2	4.4	20.2	4.1	1.3	3.0
1972	39.0	5.1	16.8	5.5	26.1	2.7	1.4	3.2
1973	29.6	8.2	18.1	4.5	32.0	2.9	2.0	1.3
1974	22.4	7.4	27.1	11.7	23.7	2.7	1.5	3.1
1975	12.2	6.1	28.4	12.2	32.0	3.6	2.5	3.0
1976	35.4	10.1	24.4	9.9	15.0	2.9	.9	1.1
1977	10.0	11.6	17.8	8.5	43.1	3.9	2.9	1.9
Moyenne	67.1	3.8	16.3	1.7	7.0	1.4	.6	1.4

TABLEAU 4 : Distribution des principales espèces pêchées par les palangriers taïwanais dans la Z.E.E. de Nouvelle-Calédonie de 1967 à 1977 (en % du nombre total de poissons).

Année	Germon	Patudo	Albacore	Espadon	M. rayé	M. bleu	M. noir	Voilier
1967	97.5	1.2	.9		.4	.2	<.1	
1968	91.2	2.0	4.7	.4	.5	.5	<.1	.1
1969	80.5	2.7	12.4	.1	.4	1.1	<.1	.1
1970	83.7	2.4	11.5	.2	.8	1.2	<.1	.1
1971	87.7	3.0	7.5	.4	.5	.7	.1	
1972	88.1	2.2	7.8	.3	.8	.5	.1	.1
1973	84.4	3.3	10.9	.2	.6	.3	.1	.1
1974	86.7	3.1	7.2	.7	.3	1.7	.2	.1
1975	76.1	1.8	20.0	.5	.8	.5	.2	<.1
1976	87.4	2.9	6.4	.4	.7	.3	.1	.7
1977	87.8	1.5	9.1	.2	.7	.3	<.1	.1
Moyenne	86.0	2.6	9.4	.3	.6	.6	.1	.1

La pêche japonaise :

Les tableaux 1 et 3 montrent un changement brusque dans l'orientation de la pêche japonaise à partir de 1969. Les espèces cibles, essentiellement le germon et partiellement l'albacore sont remplacées par les espadons, marlins et voiliers - plus particulièrement l'espadon et le marlin rayé (Tableau 5). D'autres changements accompagnent cette nouvelle orientation et notamment le niveau et la distribution de l'effort de pêche. En constante diminution de 1962 à 1969, l'effort de pêche s'accroît en 1970 et 1971 pour diminuer de nouveau en 1972 ; depuis cette date il diminue très rapidement au point que cette pêche est aujourd'hui devenue marginale dans le contexte général du Pacifique sud-ouest.

Ce phénomène est dû à la faible rentabilité dégagée par cette pêche. L'augmentation des charges salariales a, dès 1969, contraint les pêcheurs japonais à diminuer leur effort et à rechercher des espèces plus rémunératrices.

Les prix sur le marché du sashimi étant beaucoup plus élevés que ceux du marché des poissons destinés à la conserverie, les palangriers ont visé ce marché en priorité. Des améliorations technologiques ont permis d'avoir à bord des navires des outils de congélation permettant d'obtenir de très basses températures (- 50 à - 60°C) garantant de la bonne qualité du poisson et donc de son acceptation comme poisson de sashimi.

Pour modifier la composition des prises dans un sens favorable à un meilleur rendement financier, les palangriers ont selon les zones pêchées et les espèces présentes posés leurs palangres plus près de la surface ou au contraire plus profond.

En Nouvelle-Calédonie, les japonais ont mouillé les palangres plus près de la surface. Ainsi le Fukuichi Maru N° 35 qui a pêché dans les eaux de Nouvelle-Calédonie du 15 septembre au 25 novembre 1982 utilisait des palangres pêchant entre 80 et 140 mètres de profondeur (Muyard, 1982).

La répartition de l'effort de pêche au cours de l'année a été, elle aussi modifiée pour les mêmes raisons (Figure 3).

TABLEAU 5 : Evolution des prises (en nombre de poissons) et de leur répartition de la pêche palangrière japonaise dans la Z.E.E. de Nouvelle - Calédonie.

Périodes	Espèces *	Germon	Patudo	Albacore	Total thonidés	Espadon	Marlin rayé	Marlin bleu	Marlin noir	Voilier	Total Espadons Marlins Voiliers (4+5+6+7+8)	TOTAL GENERAL
		(1)	(2)	(3)	(1+2+3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)		
1962-68	Prises	397 308	19 674	88 743	505 725	6 106	27 463	6 359	2 493	6 679	49 100	558 642
	%	71.1	3.5	15.9	90.5	1.1	4.9	1.1	.4	1.2	8.8	
1969-77	Prises	40 673	4 992	17 700	63 365	4 873	18 421	2 737	1 137	2 453	29 621	93 688
	%	43.4	5.3	18.9	67.6	5.2	19.7	2.9	1.2	2.6	31.6	
Variation entre les deux périodes (en %)		- 39	+ 51	+ 19	- 25	+ 373	+ 302	+ 164	+ 200	+ 117	+ 259	

* La liste des noms communs et scientifiques de ces espèces est donnée en annexe.

- % effort annuel
(Nb. d'hameçons)

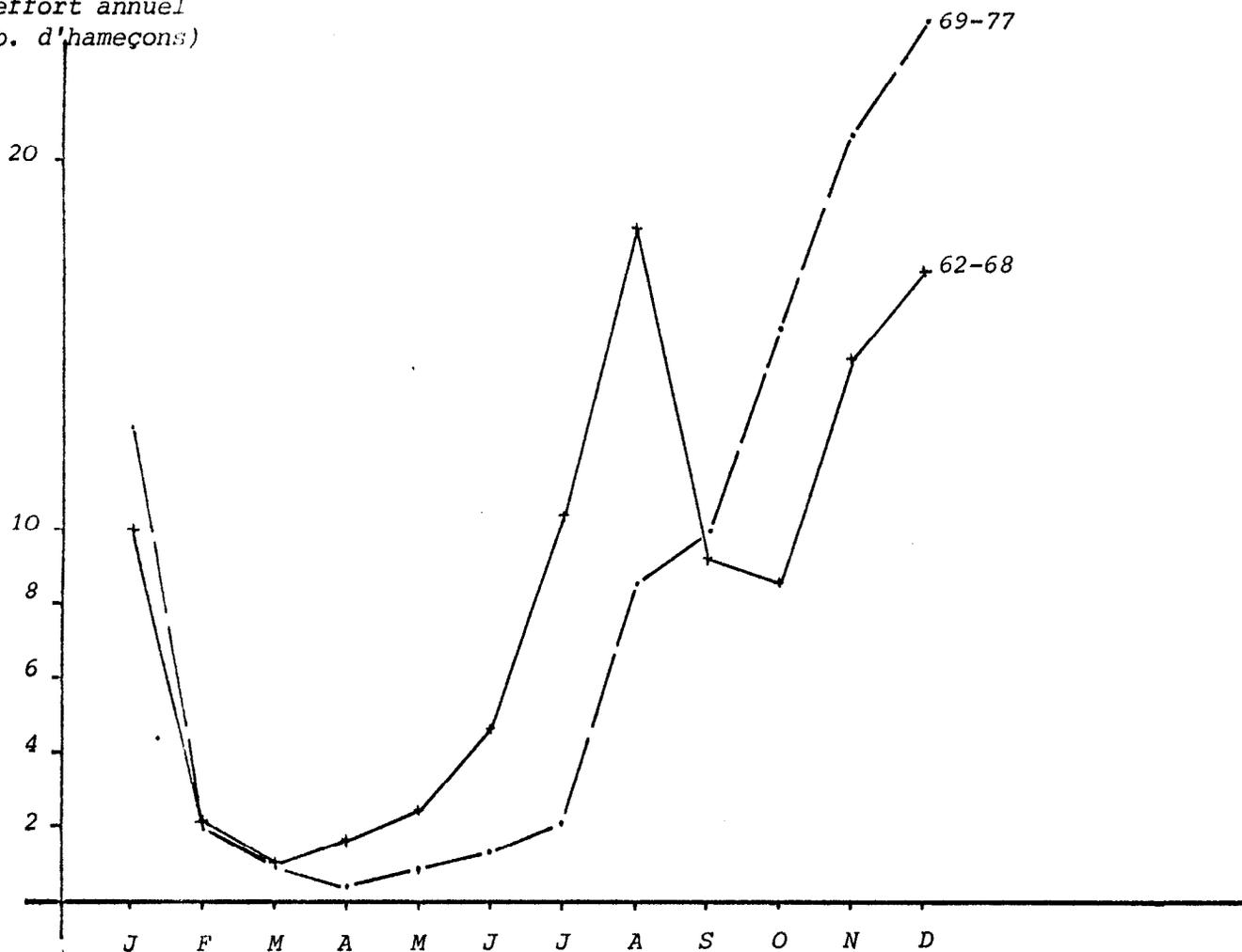


Figure 3 : Répartition mensuelle de l'effort de pêche des palangriers japonais dans la Z.E.E. de Nouvelle-Calédonie pour les périodes 1962-68 et 1969-77.

C.P.U.E
Nb. poissons/100 hameçons

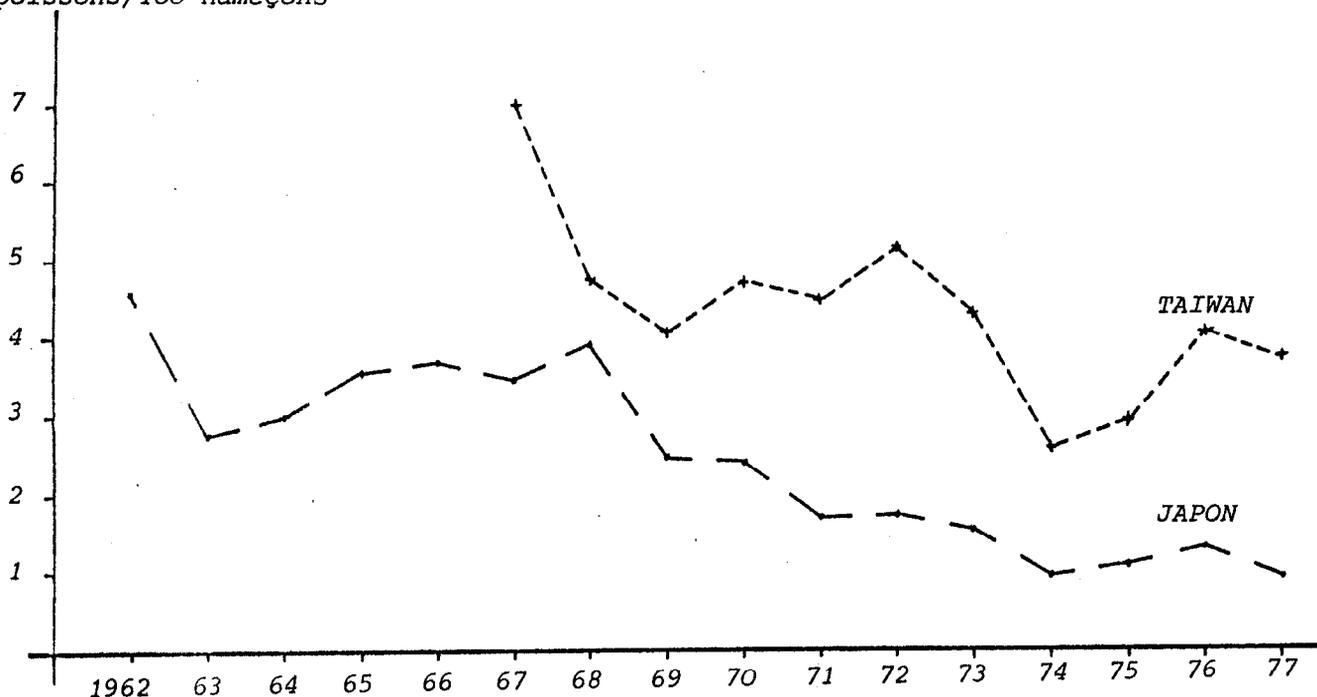


Figure 4 : Variations de la C.P.U.E (Nb. poissons/100 hameçons) des pêches des palangriers japonais et taïwanais dans la Z.E.E. de Nouvelle-Calédonie.

Ces mesures ont entraîné :

- une diminution des captures de germon, thon de conserve peu apprécié comme poisson de sashimi ;

- une légère augmentation de la proportion de patudo et d'albacore, deux espèces appréciées pour le sashimi ;

- une augmentation très importante de la part des espadons, marlins et voiliers, espèces offrant souvent un bon rapport sur le marché du sashimi.

- une baisse importante de la C.P.U.E. pour le germon qui est passée de 2.6 germons/100 hameçons dans les années 1962-68 à 0.7 pour les années 1969-77 (Tableau 6). Pendant ces mêmes périodes la C.P.U.E. totale diminuait de 3.7 à 1.7 (Figure 4).

La modification de la composition des prises qui en a résulté est détaillée dans le Tableau 6 et illustrée par la figures 5.

L'accroissement de la part des espadons, marlins et voiliers dans les prises (de gros poissons en général), n'a pas compensé la diminution du rendement de la pêche exprimé en Kg pour 100 hameçons en raison de la diminution du poids moyen des thonidés (germon, patudo, albacore).

Selon Klawe (1978), ce rendement a baissé de 71 kg en 1972 à 48 Kg en 1976.

Dans un premier temps, cette nouvelle stratégie a permis à la pêche palangrière japonaise dans les eaux de Nouvelle-Calédonie de retrouver une certaine rentabilité. Aussi, l'effort de pêche qui était tombé à 482.000 hameçons en 1969, s'est maintenu au cours des cinq années suivantes à un niveau moyen annuel de 883.600 hameçons.

Malheureusement la santé financière retrouvée n'était pas suffisamment robuste pour absorber sans dommage le choc pétrolier de 1973/74. Il s'en est suivi une chute brutale de l'effort de pêche en 1975 (292.000 hameçons) et depuis celui-ci n'a cessé de diminuer.

Les palangriers japonais fréquentant aujourd'hui notre zone économique sont tous des bateaux qui possèdent un système de congélation et de conservation du poisson à très basse température (- 50 à - 60°C), qui ne pêchent que pour le marché du sashimi, et qui recherchent en priorité les poissons les plus rémunérateurs sur ce marché.

TABLEAU 6 : Evolution des C.P.U.E. (en Nb. poissons/100 hameçons) des principales espèces ou groupes d'espèces de la pêche japonaise (1962-77), dans la Z.E.E. de Nouvelle-Calédonie (C.P.S., 1981).

Année	Germons	Autres Thons	Marlin rayé	Autres marlins + esp.+ voiliers	Tous les Marlins
1962	3.17	1.07	.20	.13	.33
1963	1.88	.49	.24	.15	.39
1964	1.88	.77	.16	.15	.31
1965	2.61	.54	.21	.15	.36
1966	2.80	.57	.13	.16	.29
1967	2.44	.60	.09	.15	.24
1968	3.45	.27	.08	.11	.19
1969	1.40	.58	.20	.24	.44
1970	1.34	.49	.32	.21	.53
1971	.72	.39	.34	.21	.55
1972	.66	.37	.44	.22	.66
1973	.44	.39	.47	.16	.63
1974	.21	.32	.22	.17	.39
1975	.13	.36	.34	.22	.56
1976	.45	.43	.19	.19	.38
1977	.09	.26	.38	.15	.53

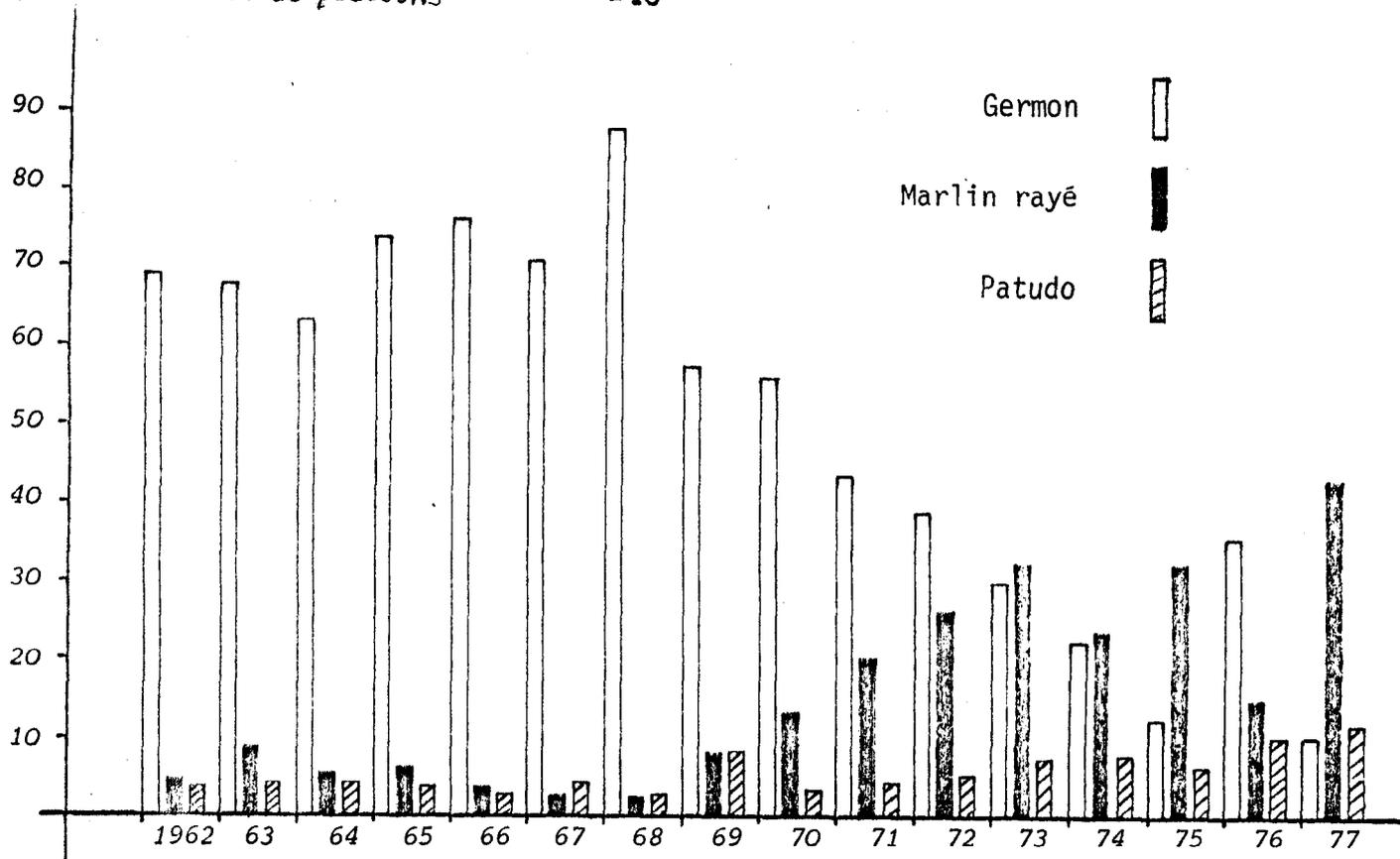


Figure 5 : Variation de la composition des prises des palangriers japonais dans la Z.E.E. de Nouvelle-Calédonie.

Effort de pêche
(en 100 hameçons)

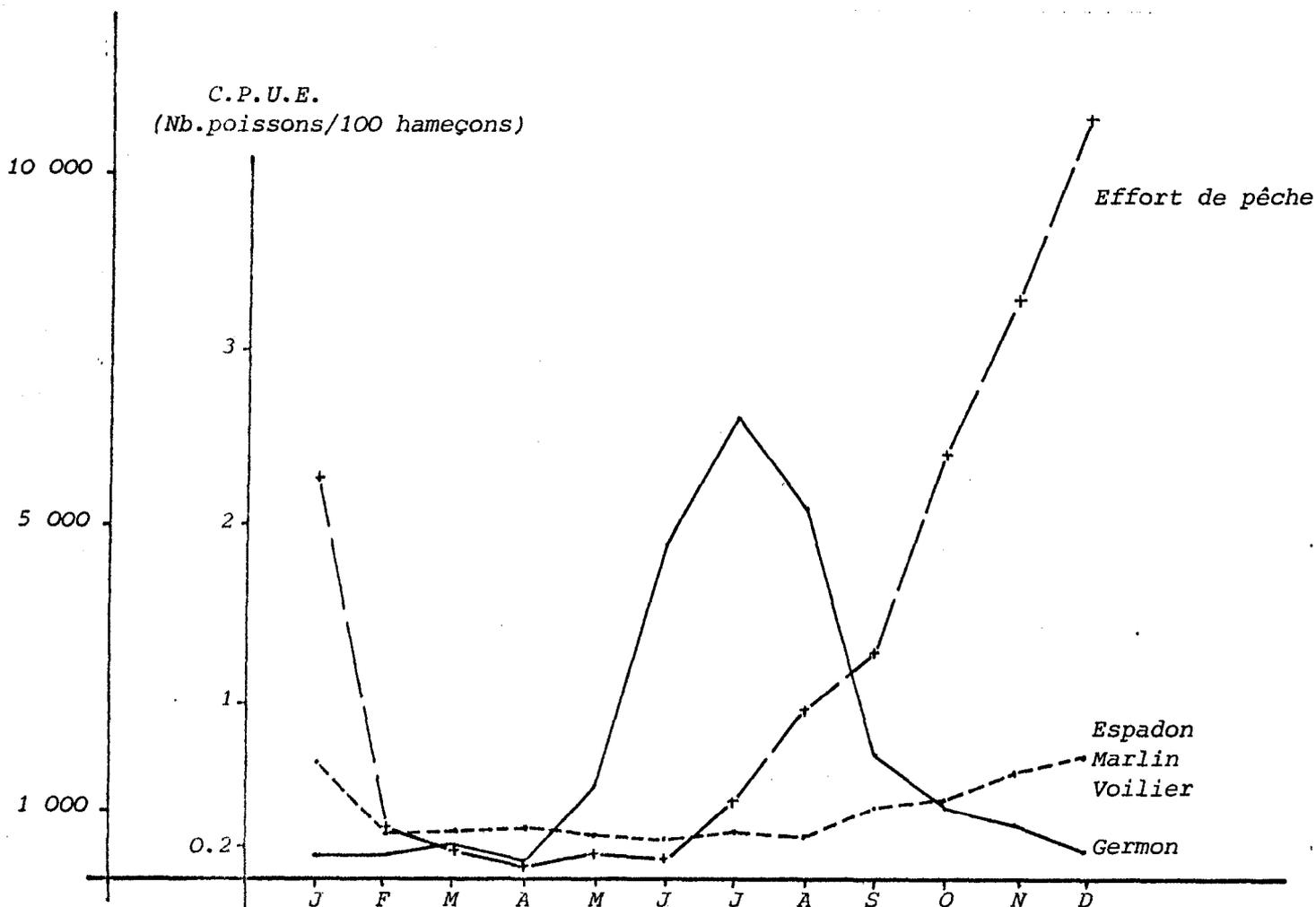


Figure 6 : Variations mensuelles de l'effort de pêche et des C.P.U.E. du germon et des espadons, marlins et voiliers de la pêche palangrière japonaise en Nouvelle-Calédonie de 1969 à 1977.

Les C.P.U.E. des espadons, marlins et voiliers étant plus importantes de septembre à janvier, l'effort de pêche a donc été accru pendant cette période de l'année (Figure 6). Il est intéressant de noter que les meilleurs rendements pour le germon se produisent de mai à septembre avec un pic en juillet (saison froide) et ceux des espadons, marlins et voiliers de septembre à janvier (saison chaude).

La pêche taïwanaise :

Les efforts et les prises par espèce de la pêche palangrière taïwanaise de 1967 à 1977 sont détaillés dans le Tableau 2 et illustrés par les figures 1 et 2. La répartition des différentes espèces parmi les prises est donnée dans le Tableau 4.

Ces données montrent que :

- la pêcherie, en expansion de 1967 à 1973, régresse depuis la première crise pétrolière. Néanmoins en 1977, cette pêcherie était encore plus de six fois supérieure à celle des japonais en terme d'effort de pêche et près de 30 fois supérieure en terme de captures.

- le germon est de très loin l'espèce principale, viennent ensuite l'albacore et le patudo.

- quelque soit l'année envisagée les espadons, marlins et voiliers sont très peu représentés.

- d'une année sur l'autre la composition des prises reste très similaire et l'on n'observe pas de changement brusque comme ce fût le cas pour la pêche japonaise.

- la C.P.U.E. moyenne exprimée en nombre de poissons/100 hameçons est beaucoup plus élevée que celle des japonais (Figure 4). Les germons, très nombreux dans les captures, sont responsables de cet indice élevé. Les palangres taïwanaises, de toute évidence pêchent à une plus grande profondeur que celle des bateaux japonais. Malgré le faible poids moyen des germons, le rendement de la pêche taïwanaise en terme de Kg/100 hameçons reste supérieur à celui des japonais. De 1972 à 1976, ce rendement moyen a été de 76.6 Kg pour les taïwanais contre 58.7 Kg pour les japonais.

De toute évidence, les taïwanais n'ont pas modifié leur stratégie de pêche. En 1977 comme en 1967 ils pêchaient pour le marché de la conserve. La diminution de leur effort de pêche après 1973 peut être dû à la diminution de rentabilité de ce type de pêche.

Dans une étude réalisée en 1978, Kearney publiait les chiffres d'affaires et les coûts de fonctionnement des canneurs et des palangriers japonais pour différentes classes de taille de navire de 1971 à 1976. Ces données proviennent du Ministère japonais de l'Agriculture, des Forêts et des Pêches. Ils montrent que les canneurs n'étaient déficitaires qu'en 1974, alors que les palangriers l'étaient, selon les classes de tailles, de 1973 à 1976 (1974 et 1975 étant les plus mauvaises années) (Kearney, 1979).

CONCLUSIONS

Les japonais ont considérablement restreint leurs activités de pêche à la palangre dans les eaux de Nouvelle-Calédonie. Ils éprouvent de grandes difficultés à rentabiliser ce type de pêche malgré une spécialisation vers le marché du sashimi où les prix de vente du poisson sont les plus élevés que l'on puisse atteindre pour ce type de poisson.

Les taïwanais qui ont conservé la méthode traditionnelle de pêche axée sur le germon destiné à la conserverie se trouvent dans une situation très précaire. L'effort de pêche a du mal à se maintenir et la pêcherie supporte mal les évolutions récentes.

Dans ces conditions les zones marginales, situées loin des bases de ces bateaux comme la Nouvelle-Calédonie, enregistrent une diminution de l'effort de pêche des palangriers surtout depuis 1974. Le tableau 7 montre l'évolution de l'effort de pêche à la palangre dans quelques régions du Pacifique sud-ouest.

Dans ces conditions, la pêche à la palangre peut-elle être un choix pour une société de pêche locale ? Dès l'abord, il est certain que l'importance du niveau de vie en Nouvelle-Calédonie interdit d'envisager une pêche de type taïwanaise ; le chiffre d'affaire réalisé serait sans aucun doute inférieur aux coûts.

TABLEAU 7 : Evolution de l'effort de pêche à la palangre
(Japon et Taïwan) dans le Pacifique sud-ouest
de 1967 à 1977 (en 1000 hameçons).

(source : CPS, 1981).

Année	Nouvelle-Calédonie	Vanuatu	Fidji	Salomon	TOTAL
1967	1 505	1 650	1 864	4 501	9 520
1968	1 621	968	1 535	2 541	6 665
1969	953	419	1 265	1 867	4 504
1970	2 518	700	484	3 107	6 809
1971	2 293	1 295	1 150	7 120	11 858
1972	2 191	1 459	1 692	5 529	10 871
1973	4 757	2 318	1 120	9 704	17 899
1974	2 548	786	797	5 828	9 959
1975	1 630	754	319	2 116	4 819
1976	1 560	1 307	1 486	3 909	8 262
1977	1 316	1 333	521	4 898	8 068

En 1979, Kearney (1979) soulignait qu'avec les taux actuels de capture, la pêche à la palangre pour toutes les espèces autres que le germon ne pouvait être rentable que si les prises étaient vendues à des prix élevés sur le marché japonais du "sashimi". Le développement de la pêche à la palangre en Nouvelle-Calédonie ne pourra échapper à cette contrainte. Il va s'en dire, dans ces conditions que cette pêche sera soumise aux fluctuations des prix sur le marché japonais et aux variations de la parité monétaire entre le franc et le yen.

Toujours selon Kearney (1979), en 1976 le coût global de fonctionnement d'un palangrier japonais de 100 à 200 TJB était de 132 millions de Yens soit au cours moyen de l'époque 50 millions de Francs CFP, le chiffre d'affaire s'élevant à 46 millions de francs. Dans cette étude, les palangriers de 200 à 500 TJB étaient déficitaires en 1976, les palangriers plus petit faisaient par contre des bénéfices. Bien qu'il soit hasardeux de transposer directement ces résultats à la Nouvelle-Calédonie, on peut néanmoins faire quelques remarques, et à l'aide des éléments disponibles calculer le chiffre d'affaire réalisable par un palangrier local de 200 TJB dans différentes situations.

Sur des palangriers locaux, le personnel de maîtrise devrait être, au moins pour les premières années, d'origine japonaise. Leurs salaires seraient bien sûr relativement élevés et pour le moins égaux à ceux des palangriers japonais.

Dans un premier temps, les cadences de travail des pêcheurs locaux n'atteindront pas celles des pêcheurs professionnels japonais. Compte tenu des conditions de travail évoquées précédemment, il n'est pas certain que ces cadences pourront être atteintes rapidement si elles le sont jamais. Par mesure de sécurité, il est préférable de s'en tenir à une cadence de routine légèrement inférieure à celles des japonais.

Il faut noter également que les normes de sécurité requises par la législation française peuvent entraîner des coûts plus élevés. La législation sociale est aussi plus contraignante.

On peut raisonnablement estimer le nombre de jours de pêche annuel à 220 soit 20 jours de pêches par mois sur 11 mois (ou 18 jours sur l'ensemble de l'année).

Pour l'année 1982, le prix moyen global des espèces de poissons pêchés par les palangriers dans les eaux de Nouvelle-Calédonie a été d'environ 700 yens/Kg, soit à 0,50 F le Yen, un prix moyen de 350 F.CFP/Kg.

En prenant plusieurs hypothèses de prises journalières avec un effort constant de 2.500 hameçons par palangre (valeur haute) on obtient les résultats suivants :

Hypothèse de prise journalière	Prise annuelle pour 220j.de pêche	Chiffre d'affaire pour 350 F.CFP/Kg
Basse 1.0 T/j	220 T.	77 Millions F.
Moyenne 1.2 T/j	264 T.	91 "
Haute 1.4 T/j	310 T.	108 "

En modifiant l'effort de pêche (en nombre d'hameçons posés par période de 24 heures) et l'indice d'abondance (en Kg/100 hameçons), les rendements journaliers, les prises annuelles et les chiffres d'affaire correspondant ont été calculés et reportés sur la figure 7.

A l'aide de ces données et des coûts de fonctionnement, il est possible de connaître ce que devra être l'effort de pêche afin d'atteindre la rentabilité de la pêche en fonction du rendement obtenu.

Mais il a été noté que la distribution des espèces des palangriers japonais reflétait en partie la distribution particulière de l'effort de pêche. Aussi un navire qui pêcherait dans la Z.E.E. de Nouvelle-Calédonie toute l'année avec un effort constant, n'obtiendrait probablement pas la même répartition des espèces dans ses prises ni les mêmes rendements. Or, le prix de vente des différentes espèces sur le marché du sashimi n'est pas identique.

Pour tenir compte de cet élément nous avons calculé la capture par unité d'effort (C.P.U.E.) en Kg/100 hameçons pour les principales espèces. On a utilisé pour cela les poids moyens suivants :

Germon	20 Kg.
Patudo	60 Kg.
Albacore	40 Kg.
Marlin rayé	90 Kg.

Un poids moyen de 70 kg a été choisi pour les espadons, marlins bleus, marlins noirs et les voiliers.

Chiffre d'affaire
annuel (en millions de F.CFP)

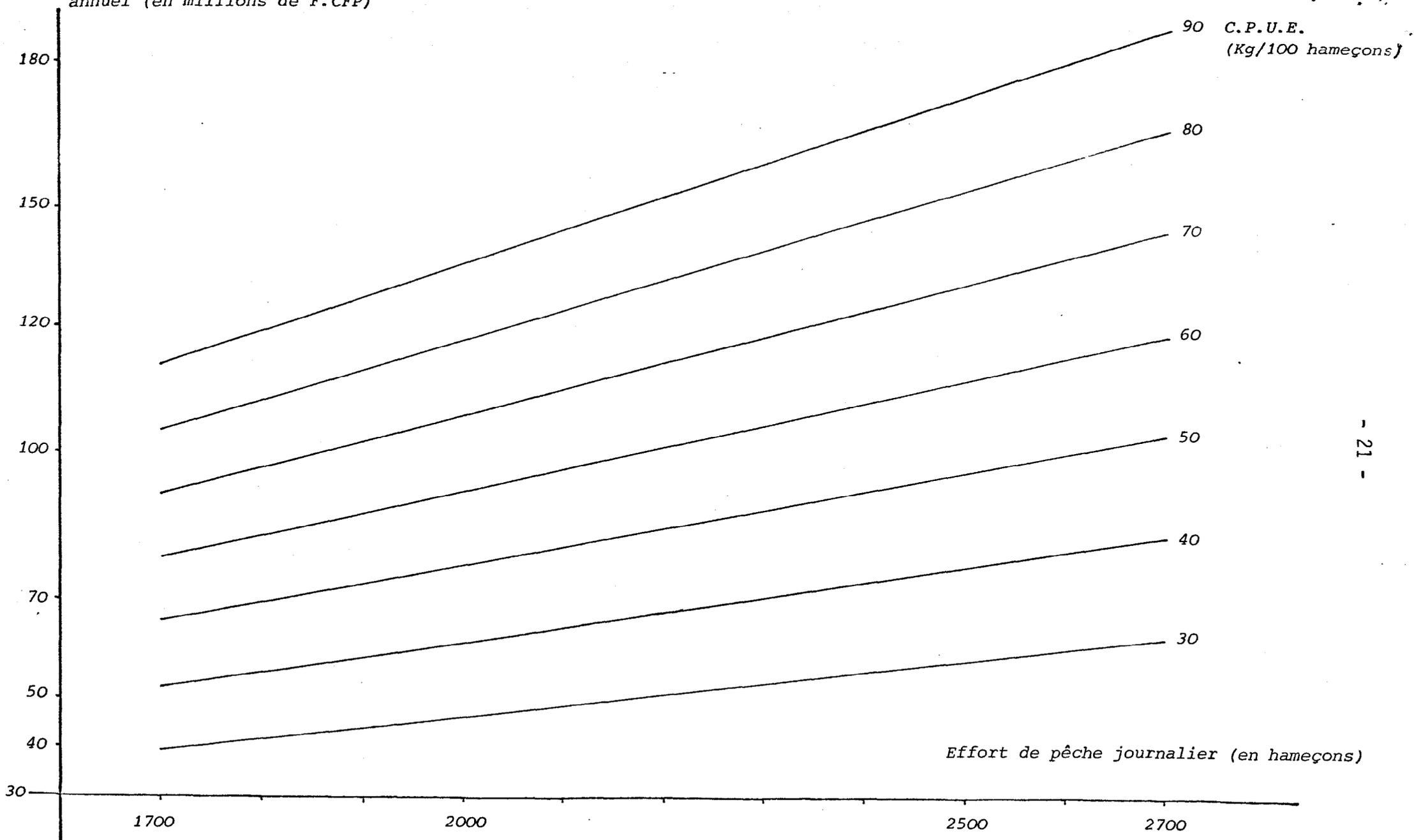


Figure 7 : Variations des chiffres d'affaire annuels d'un palangrier en fonction de l'effort de pêche et de la C.P.U.E. (Z.E.E. de Nouvelle-Calédonie)

Ces poids moyens sont un compromis entre ceux provenant de plusieurs sources (Klawe, 1978 - Bour et Galenon, 1979 - Muyard, 1982).

A l'aide de ces C.P.U.E. et d'un effort de pêche relativement faible (2.000 hameçons par jour de pêche, 18 jours de pêche par mois et 12 mois de pêche par an) nous avons calculé les prises mensuelles moyennes d'un palan-grier pêchant toute l'année dans la Z.E.E. de Nouvelle-Calédonie.

Afin de calculer la valeur commerciale de ces prises ou chiffre d'affaire (C.A.), nous avons retenu les prix moyens suivants :

Germon	200 F CFP/Kg
Patudo	400 F
Albacore	300 F
Marlin rayé	500 F
Esp., M. bleu, M. noir, Voilier ...	300 F

Ces calculs ont permis d'obtenir les prises totales et les chiffres d'affaire pour chaque mois de l'année (Tableau 8) ainsi que la répartition des prises et des chiffres d'affaire selon chaque espèce ou chaque groupe d'espèce (Tableau 9).

TABLEAU 8 : Prises totales et chiffres d'affaire mensuels calculés selon les hypothèses énoncées dans ce paragraphe.

Mois	Prise totale (en tonnes)	% des prises	Chiffre d'affaire en millions de F.CFP	% chiffre d'affaire
Janv.	24.84	7.9	9.6	9.1
Fév.	16.65	5.3	5.8	5.5
Mars	18.97	6.0	6.3	5.9
Avril	19.51	6.2	7.0	6.6
Mai	20.78	6.6	7.2	6.8
Juin	34.45	11.0	9.8	9.3
Juill.	35.62	11.3	9.9	9.3
Août	33.46	10.6	9.4	8.9
Sept.	28.83	9.2	9.3	8.8
Oct.	24.24	7.7	8.8	8.3
Nov.	28.67	9.1	11.2	10.6
Déc.	28.38	9.0	11.7	11.0
TOTAL	314.40	100	105.9	100

TABLEAU 9 : Prises totales et chiffres d'affaire annuels pour les principales espèces ou groupes d'espèce.

Espèces	Prises totales annuelles (en tonnes)	% des prises	Chiffres d'affaire annuels (en millions de F.CFP)	% du chiffre d'affaire
Germon	82.17	26	16.4	16
Patudo	38.46	12	15.4	14
Albacore	57.32	18	17.2	16
Marlin rayé	79.55	25	39.8	38
Esp. + M.bleu) + M.noir + Voilier }	56.90	18	17.1	16
TOTAL	314.40	100	105.9	100

Dans ces différentes conditions, la pêche à la palangre pour le marché du sashimi pourrait-elle être une activité rentable en Nouvelle-Calédonie ?
A "Polypêche" de répondre.

Avertissement :

J'attire l'attention sur le fait que les différentes valeurs de prises et de chiffres d'affaire calculées dans ce rapport sont basées sur plusieurs hypothèses et estimations.

Ces hypothèses portent sur l'effort de pêche, les rendements de la pêche selon les espèces, et les prix des poissons sur le marché japonais du sashimi. Les poids moyens des principales espèces pêchées ont été estimées.

Il est évident que si l'on fait varier certaines des valeurs utilisées dans un sens ou dans un autre, on obtiendra des valeurs très différentes du chiffre d'affaire.

Ainsi, les poids moyens mesurés lors d'un embarquement récent par un observateur du Service des Affaires Maritimes de Nouvelle-Calédonie (Muyard, 1982), étaient en moyenne de 20 % inférieurs à ceux utilisés dans ce document. Dans ce cas on n'obtient plus que 251.5 tonnes de prise annuelle au lieu de 314.4 avec un chiffre d'affaire de 84.7 millions de F.CFP au lieu de 105.9.

On peut multiplier les exemples ; ils montreraient que le chiffre d'affaire d'un palangrier d'environ 200 TJB qui pêcherait en permanence dans la Z.E.E. de Nouvelle-Calédonie peut varier dans d'assez larges proportions.

Il faut donc se montrer prudent dans l'utilisation de ces données et garder à l'esprit que seule l'expérimentation permettra de savoir si la pêche à la palangre peut être viable en Nouvelle-Calédonie.

Références

- ANONYME (1981) - Effort de pêche et prises des palangriers japonais (1962-77) et taïwanais (1967-77) dans la zone des 200 milles des pays desservis par la Commission du Pacifique Sud. Programme "bonite", Rapport technique N° 3. Commission du Pacifique Sud. Nouméa, Nouvelle-Calédonie, Mars 1981. 249 p.
- BOUR W. et P. GALENON (1979) - Le développement de la pêche thonière dans le Pacifique ouest. Document occasionnel N° 12, Commission du Pacifique Sud, Nouméa, Nouvelle-Calédonie. Janvier 1979, 35 p.
- BOUR W., M. KULBICKI et F. MARSAC (1982) - Analyse des débarquements de la pêche palangrière basée à Pallicolo (Vanuatu). ORSTOM, Centre de Nouméa, Océanographie. 56 p.
- KEARNEY R.E. (1979) - An overview of recent changes in the fisheries for highly migratory species in the Western Pacific Ocean and projections for future developments. South Pacific Bureau for Economic Co-operation, Suva, Fiji. SPEC (79) 17. June 1979. 96 p.
- KLAWE W.L. (1978) - Estimations des prises de thons et de marlins effectuées par les palangriers japonais, coréens et taïwanais à l'intérieur de la zone économique de 200 milles des pays membres de la Commission du Pacifique Sud. Document occasionnel N° 10. Commission du Pacifique Sud, Nouméa, Nouvelle-Calédonie. Septembre 1978. 39 p.
- MUYARD J. (1982) - Compte rendu de mission à bord du palangrier japonais FUKUICHI MARU N° 35 du 18 octobre au 4 novembre 1982. Service de la Marine Marchande et des Pêches Maritimes. Nouvelle-Calédonie et dépendances - décembre 1982.
- PIANET R. (sous presse) - Bilan des recherches françaises sur le thon tropical.

ANNEXE : Liste des noms communs et scientifiques des principales espèces de thonidés et marlins.

<u>Nom commun</u>		<u>Nom Scientifique</u>
<u>Océan Pacifique</u>	<u>Océan Atlantique</u>	
Germon	Germon	<i>Thunnus alalunga</i>
Thon obèse	Patudo	<i>Thunnus obesus</i>
Thon jaune	Albacore	<i>Thunnus albacares</i>
Thon rouge	Thon rouge	<i>Thunnus thynnus</i>
Espadon	Espadon	<i>Xiphias gladius</i>
Marlin rayé	Marlin rayé	<i>Tetrapturus audax</i>
Marlin bleu	Marlin bleu	<i>Makaira migricans</i>
Marlin noir	Marlin noir	<i>Makaira indica</i>
Voilier	Voilier	<i>Istiophorus platypterus</i>
Bonite	Listao	<i>Katsuwonus pelamis</i>